

# **Sainte-Bernadette à Chaville : une paroisse, une église dans son quartier**

Conférence 11 mars 2023

Pour répondre à la question : « Pourquoi une paroisse au vocable de sainte Bernadette sur le territoire de la commune de Chaville et la consécration de son église le 17 juin 1962 ? » nous allons voir comment de 1945 à 1962 une paroisse s'est constituée et a construit son église<sup>1</sup>

Quand l'évêque de Versailles, Mgr Renard, écrit le 27 septembre 1959 : « Je voudrais vous confier à tous la construction de cette église ... », il ne fait que « bénir » et officialiser une action déjà bien engagée.

La caractéristique essentielle de la paroisse Sainte-Bernadette, c'est que la communauté humaine s'est constituée en tant que communauté chrétienne catholique consciente de son identité, en dehors de toute décision préalable de la hiérarchie ecclésiastique. Dans ce processus qui débute en 1945 les laïcs ont joué un rôle prééminent en accord étroit avec le prêtre qui, proche d'eux, était conscient des réalités et à l'écoute des fidèles, le P. Joseph Le Lidec, curé de Vélizy. La reconnaissance par la hiérarchie est venue ensuite en plusieurs étapes : en 1957 l'évêque a délimité l'extension de la future paroisse, plus ample que prévu, et en 1959 il lui a donné son nom : « J'ai souhaité que votre église soit dédiée à sainte Bernadette à qui la Sainte-Vierge apparaissait à Lourdes il y a une centaine d'années... »

Une église dans ce quartier était une nécessité pour ces chrétiens qui ont assuré son édification. Son histoire est intimement liée à celle d'un quartier dont elle est le seul monument important. Elle fait partie de son patrimoine.

## **I. Un quartier sans église ... ou presque**

---

<sup>1</sup> Voir F. Thelamon, « Église Sainte-Bernadette 1962 », dans P. Lescot, *Chaville, Chronique des communautés chrétiennes*, s. 1., 1989, p. 201-227 ; réédité avec quelques compléments et nuances : *Sainte-Bernadette à Chaville. Une paroisse, une église*, Vélizy, mars 2002.

La paroisse SB s'étend aux « périphéries », au carrefour de trois communes : Vélizy, Chaville Viroflay mais qui, à l'époque, font partie du même département : la Seine-et-Oise.

1. **A la fin de la guerre, c'est un vrai quartier** largement enveloppé de forêt qui a une cohérence topographique et humaine.

Il comporte plusieurs **pôles dotés de commerces** : en particulier l'Ursine et la place de Verdun, place de la gare et du marché et les rues alentour.

On y trouve surtout des commerces alimentaires mais aussi de service : cordonnier, coiffeurs, marchand de charbon et marchand de matériaux, merceries et bazars divers.

D'autres quartiers s'étendent autour et les relient entre eux : École Jean-Macé, Écrevisses, Bocage sur le Bas -Vélizy où on ne trouve que quelques commerces mais il y a **l'école alors intercommunale** dont le rôle fédérateur est important ; et le quartier du Louvre de Viroflay.

C'est un **quartier majoritairement pavillonnaire** ; le maillage urbain est assez large ; un pavillon est construit sur une parcelle de 500m<sup>2</sup> en moyenne. On peut distinguer des constructions du début du XX<sup>e</sup> siècle autour de la place de Verdun, rue de Jouy, mais surtout des maisons construites dans l'entre-deux guerres, ainsi que quelques maisons plus importantes de ci-de là dans des propriétés plus vastes et quelques immeubles.

Les **moyens de communication** sont relativement restreints mais importants pour l'époque : la voie de chemin de fer Paris-Invalides - Versailles R.-G. fait que ce quartier est ouvert vers l'extérieur ; le car Gaubert permet de monter à Vélizy.

Et surtout on marche à pied ! pour descendre à Chaville ou aller à Viroflay par des rues dont les trottoirs sont en terre battue et on monte à Vélizy par la forêt.

Pas de voitures ! Quelques personnes ont une voiture d'avant la guerre mais pas d'essence ; les vélos sont rares et précieux (le vol de bicyclette est un sport national).

Pas de téléphone dans la plupart des maisons (en liste d'attente nous avons attendu plusieurs années pour être raccordés).

## 2. Une population mélangée qui s'est soudée

Il y a de « vieux habitants » qui venus enfants « à la campagne » au début du XX<sup>e</sup> siècle s'y sont installés ; il y a ceux qui sont venus dans l'entre-deux guerres, locataires ou propriétaires ; des provinciaux (ex. les Bretons) ; des familles d'origine étrangère, en particulier russes et originaires des pays de l'Est, notamment dans l'Ursine.

Les réfugiés de Vélizy où le village a été presque entièrement détruit à la suite des bombardements : certains ont été hébergés ou relogés, ont retrouvé un emploi « en bas ».

Il y a des familles en difficulté : des hommes sont prisonniers depuis 1940, des jeunes ont été réquisitionnés pour le STO, certains sont dans la clandestinité, des enfants sont discrètement à l'abri etc ...

Et il y a des familles qui arrivent à la fin de la guerre, de régions diverses, souvent en raison d'un changement d'emploi, et qui s'installent là où elles ont trouvé un logement.

Enfin il a les jeunes ménages : des personnes qui se marient dans les années d'après-guerre et ont souvent du mal à se loger.

On constate donc un certain brassage de population ; les gens font connaissance ; une certaine solidarité se construit, peut-être en raison même des difficultés.

## 3. Une conjoncture difficile : à la fin de la guerre et dans les années de l'après-guerre

Jusqu'à la Libération (24 août 1944) ont lieu des **bombardements** de nuit comme de jour ; les objectifs visés : champ d'aviation de Villacoublay et usines occupées par les Allemands, l'important dépôt de munitions sur le plateau au-dessus de l'étang d'Ursine, la batterie de mitrailleuses anti-aériennes sur la voie de chemin de fer de garage parallèle à la rue Jean-Jaurès, n'ont pas été touchés !

Le village de Vélizy e revanche est en partie détruit, la forêt a été copieusement bombardée mais notre quartier moins.

La **vie matérielle est difficile** : rationnement, tickets, inscription chez un commerçant en particulier pour le lait et, néanmoins, pénurie.

Coupures de gaz, d'électricité, d'eau parfois.

On manquait de tout et cela a duré plusieurs années après la guerre.

Quelques **ressources annexes** cependant : les jardins entièrement convertis en potagers ; des poules et des lapins. Les ressources de la forêt : du bois, des mûres, des champignons et surtout des châtaignes qui furent la base de notre nourriture à l'automne-hiver 44/45.

Mais ces difficultés même furent une source de **sociabilité** : les femmes faisaient connaissance en « faisant la queue » en particulier pour le lait et le pain ou en allant au petit matin ramasser les châtaignes.

#### 4. **Un quartier sans église ...ou presque**

Je ne saurais occulter l'existence de **l'église Notre-Dame-Souveraine**, église orthodoxe russe, rue Alexis-Maneyrol. Des réfugiés russes qui avaient fondé une paroisse en 1926 disposèrent d'abord d'une chapelle de fortune dans un garage près de la gare de Chaville-Vélizy puis firent l'acquisition d'un petit terrain en bordure de forêt et construisirent de leurs mains une église en 1935.

Les **églises paroissiales catholiques** sont éloignées : Notre-Dame de Lourdes à Chaville, Saint-Eustache à Viroflay, ou inutilisable : Saint-Denis à Vélizy bombardée

Quant à « la vieille église » de Chaville, l'église Notre-Dame, elle est le plus souvent fermée ; une messe basse y est célébrée le dimanche matin à 8h.

#### En 1944/45 **que faire si on est catholique pratiquant ?**

Nombre de personnes, âgées en particulier, ne vont pas à la messe. Les plus zélés qui le peuvent se rendent à pied à Chaville ou à Viroflay, ou montent à travers bois soit à la chapelle en bois qui se trouve au Clos soit au presbytère, qui a échappé aux bombes, où le père Le Lidec célèbre la messe dans la salle à manger transformée en chapelle.

Les enfants de Viroflay se rendaient au **catéchisme** à Saint-Eustache, ceux de Chaville à Notre-Dame de Lourdes. Mais quand on sortait de classe à 16h30 à l'école Jean-Macé, il était difficile d'arriver à 16h45 ! On était mal reçu, grondé voire puni ! Certains – dont je fus – se joignirent aux enfants du Bas-Vélizy et, depuis l'étang des Écrevisses, montèrent au caté par la forêt le dimanche matin à la chapelle du Clos.

Voilà la situation à laquelle, l'installation d'une chapelle en bois à Vélizy-Bas porta remède. Ce fut une première étape vers la création d'une nouvelle paroisse.

## **II. La chapelle Saint-Joseph à Vélizy-Bas**

C'est dans ce lieu modeste que s'est constituée cette communauté, cette Église au sens humain et spirituel du terme, qui construisit ensuite l'église Sainte-Bernadette.

### **1. La création de la chapelle Saint-Joseph date de 1945-1946**

Comme l'église Saint-Denis, gravement endommagée, était inutilisable, le curé de Vélizy obtient en 1945, au titre de la reconstruction, un baraquement en bois pour en faire une chapelle. Au lieu de l'installer au cœur du village en ruines et dépeuplé, il la fait ériger sur un terrain situé à Vélizy-Bas, rue Jules-Rein (devenue Louis-Gaubert) donné avant la guerre par une paroissienne pour y bâtir une chapelle.

Inaugurée fin février 1946, elle était au vocable de Saint-Joseph artisan. A une époque de dur labeur et de reconstruction, à une époque où les chrétiens affirmaient leur présence dans le monde ouvrier (ACO, JOC, prêtres-ouvriers), ce patronage était tout à fait opportun. Les « anciens de la chapelle », le groupe de fidèles qui fut à l'origine de la nouvelle paroisse lui demeura très attaché.

L'existence de cette chapelle changea la vie des catholiques du secteur sur le plan spirituel, cultuel mais aussi sociable et festif. Ils venaient à pied en famille à la messe le dimanche matin ; ils se découvraient et apprenaient à se connaître. Le catéchisme avait lieu désormais à la chapelle ainsi que les communions ; on y célébra les offices : Noël, la Semaine sainte et Pâques selon la liturgie de l'époque mais aussi les mariages et les obsèques.

La chapelle n'avait que 100 places. Elle s'avéra très vite trop petite même si deux puis trois messes y étaient célébrées chaque dimanche matin, en faisant appel à des prêtres extérieurs. Elle fut agrandie fin juin 1948 par l'adjonction d'un second baraquement formant transept. Le père Le Lidec acheta une cloche qui fut installée sur un portique puis placée dans un petit clocher en bois. Fin 1948, les parois de bois extérieures de la chapelle furent recouvertes d'un mouchetis.

Mais la chapelle était encore trop petite ; de nouveaux fidèles arrivaient. Le Père Le Lidec se partageait entre l'église Saint-Denis réparée, la chapelle du Clos, la chapelle Saint-Joseph ; et il était devenu aumônier de la base aérienne de Villacoublay.

Il était décidé à faire confiance aux laïcs qu'il sentait prêts à prendre la responsabilité d'engager l'avenir. A plusieurs reprises il fit appel à la bonne volonté de ceux qui étaient disposés à « faire quelque chose », sans grand succès. Jean Thelamon lui proposa de s'y prendre autrement. Avec son accord, il invita personnellement les plus actifs, qu'il avait repérés, à se réunir chez lui un soir pour s'organiser.

## **2. Le Comité Saint-Joseph se forme pour obtenir la création d'une paroisse et construire une église**

Le 1<sup>er</sup> juin 1951, à 21h, le « **Comité de la chapelle Saint-Joseph** » se réunit pour la première fois, 45 rue de la Porte-Verte/ Albert-Perdreux, au domicile de Jean et Suzanne Thelamon.

Avec eux étaient présents : Mme Guillou, MM. Allaire, Cassagne, Coutin, Daguzan, Delbor, Guillou, Hubert, Lejeune, Louvain, Passat, Pertuisot, Pillot, Rambaud, Thelamon P. Excusés : MM. Debergh et Roubella.

Des hommes, dont les épouses furent influentes et actives, des célibataires et des hommes mariés pères de famille, des personnes d'âges variés (la génération qui a vécu la guerre de 14, celle née dans l'entre-deux guerres et qui fondait une famille dans ces années-là), de professions et compétences variées ; les différents quartiers étaient représentés. En accord avec Jean Thelamon, le père Le Lidec n'a pas assisté à cette réunion pour que les participants se sentent plus libres.

Dès cette première réunion, comme le compte rendu en fait état, l'objectif à long terme est défini : « création d'une nouvelle paroisse dans un avenir plus ou moins éloigné » et construction d'une église. Dans l'immédiat, il était décidé d'agrandir la chapelle, donc de trouver les fonds nécessaires ; d'acheter le terrain voisin en vue d'y construire une église, avec presbytère et salle de réunion ; de demander à l'évêque de Versailles la nomination d'un vicaire auprès du curé de Vélizy. Le père Le Lidec approuva immédiatement l'entreprise ; il participa désormais aux réunions du comité.

Le Bureau fut créé, diverses charges et responsabilités réparties entre les membres. Pour financer ces projets il fut décidé une quête spéciale le premier dimanche de chaque mois, une quête à chaque réunion du comité, l'organisation de kermesses, tombolas, ventes diverses.

Et on passa immédiatement à l'action ! Le premier « **Grand Pardon breton** » eut lieu le 1<sup>er</sup> juillet suivant dans le jardin du presbytère de Vélizy avec un groupe folklorique : danses bretonnes, binious et bombardes, mais aussi pâté, rôti de porc, andouille et autres produits bretons pour pique-niquer sur place ; des jeux et stands pour petits et grands, tombola pour laquelle on avait récolté des lots. Ce fut un succès festif et convivial : nombre de personnes du quartier étaient montées, on reconnut des têtes connues qui n'étaient pas des habitués de la messe dominicale.

Ce fut la première fête ; elle fut suivie de bien d'autres.

Mais les bénéfices ne permettaient pas de faire appel à une entreprise pour agrandir la chapelle ! on pouvait acheter des matériaux. Les membres du Comité décidèrent de faire les travaux eux-mêmes !

### **3. Des laïcs bâtisseurs**

Du 1<sup>er</sup> octobre 1951 au 31 juillet 1952, une douzaine de laïcs bénévoles travaillèrent de 10 à 12h tous les samedis pour construire en dur, en arrière de l'autel un corps de bâtiment qui porterait à 200 le nombre de places. Ils dessinèrent les plans, achetèrent les matériaux, firent les travaux : terrassement, maçonnerie en commençant par la fabrication des parpaings à la main pour le soubassement, montèrent les murs en brique, ainsi que la charpente et la couverture, assurèrent menuiserie et électricité ; pour les plâtres seulement ils firent appel à un spécialiste. La petite sacristie qui formait le fond de la chapelle avait été déplacée d'un seul coup pour former l'extrémité du nouveau bâtiment.

La chapelle agrandie avait un plan en forme de croix ; un autel plat fut placé au centre à la croisée du transept ; cette disposition n'était guère conforme aux usages liturgiques de l'époque.

La chapelle ainsi agrandie fut inaugurée le 16 octobre 1952 par Mgr Audrain, coadjuteur de Mgr Roland-Gosselin, évêque de Versailles. Cet événement fut perçu comme la reconnaissance par la hiérarchie de l'existence de fait d'une communauté qui s'affirmait de plus en plus indépendamment des paroisses d'origine. De nombreux laïcs, hommes et femmes, des jeunes participaient activement à la vie spirituelle, liturgique et matérielle de la communauté. Un vicaire avait été nommé à la paroisse de Vélizy, ce qui permettait d'assurer trois messes le dimanche, une tous les matins en semaine, les catéchismes le jeudi et le dimanche. Des jeunes ménages avaient lancé les Équipes Notre-Dame.

Au début de 1953, le Comité Saint-Joseph décidait l'achat du terrain de 1000 m<sup>2</sup> qui jouxtait celui de la chapelle et sur lequel se trouvait une maison ; il fut légalement acquis par l'association diocésaine de Versailles mais entièrement financé par les fidèles de la chapelle. On envisageait d'y construire l'église d'une paroisse dont l'extension aurait comporté le Bas-Vélizy, le quartier du Louvre sur Viroflay jusqu'à la place Jeanne d'Arc et la rue Carnot et les alentours de la place de la gare, le quartier de l'Ursine et le territoire de Chaville compris entre la rue Albert-Perdreux et la place Saint-Hubert. Cela correspondait aux réalités du moment. Entre la place Saint-Hubert, et le Vieux Chaville, quartier Mare-Adam, s'étendait une zone de discontinuité dans le tissu urbain ; ce ne fut plus le cas après la construction de l'ensemble immobilier de la rue de Jouy.

#### 4. En 1957 est créée la **zone apostolique provisoire de l'Ursine**

En septembre 1957 – 5 ans après la venue de Mgr Audrain – le nouvel évêque de Versailles, Mgr Alexandre Renard, nomma l'abbé François Galliot vicaire à Vélizy et responsable de la « zone apostolique provisoire de l'Ursine » destinée à devenir une paroisse indépendante. Mais il lui donnait une extension inattendue !

Il avait consulté les curés des trois paroisses qui allaient être amputées d'une partie de leur territoire. Le Bas-Vélizy complètement séparé du plateau par la forêt formait un quartier indépendant et le père Le Lidec, à l'origine du projet, avait de



longue date envisagé de s'en séparer. Le quartier qui devait être détaché de la paroisse de Viroflay était relativement petit et le projet de construction de l'église Notre-Dame du Chêne le marginalisait davantage. Le curé de Chaville, le chanoine Pierre Legros, accepta non sans tristesse et amertume le sacrifice que lui imposait son évêque. Celui-ci amputait la paroisse de Chaville d'une partie assez importante de son territoire puisque la zone apostolique devait s'étendre désormais jusqu'à la voie de chemin de fer Paris-Montparnasse –Versailles-Chantiers. Depuis la place Saint-Hubert, les quartiers Saint-Paul, Mare-Adam et le vieux Chaville avec la « vieille église » feraient partie à l'avenir de la nouvelle paroisse. La chapelle Saint-Joseph était excentrée !

La zone apostolique comptait environ 8000 habitants ; la pratique religieuse y était sensiblement supérieure à la moyenne nationale.

## **5. Dernière étape vers la création d'une nouvelle paroisse ... enfin !**

En septembre 1958, l'abbé Galliot était détaché de la paroisse de Vélizy et venait habiter au rez-de-chaussée de la maison voisine de la chapelle.

En 1959, un second prêtre, l'abbé Jean Sala, était joint à l'abbé Galliot, ce qui permit de remettre en service la « vieille église » notamment pour les cérémonies communautaires et les mariages. Enfin le 27 septembre 1959, l'évêque de Versailles érigeait la zone apostolique d'Ursine en paroisse. Il décidait de la mettre sous le patronage de sainte Bernadette ; il donnait à l'abbé Galliot et aux fidèles la mission de construire une église : « Je voudrais vous confier à tous la construction de cette église... »

## **III. La construction de l'église Sainte-Bernadette à Chaville**

L'extension du territoire de la nouvelle paroisse rendait caduc le projet de construction de l'église rue Jules Rein. Avec les prêtres en charge de la paroisse, le Comité Saint-Joseph élaborait de nouveaux projets et se donna les moyens de les réaliser en s'appuyant sur l'énergie de toute une communauté qui voulait construire son église en ne pouvant compter que sur elle-même ainsi que sur bien des habitants du quartier qui se sentaient concernés quelque qu'aient été leurs opinions.

### **1. Où construire une église ? avec quels moyens ?**

Dès 1958, certaines mesures avaient été prises en vue de la construction de l'église, ainsi le Comité saint-Joseph s'était transformé le 22 mars 1958 en association régie par la loi de 1901 sous le nom de « Loisirs populaires de l'Ursine »

Il fallait surtout **trouver un terrain** au plus près du centre topographique de la nouvelle paroisse. En fonction du bâti qui s'était densifié (avec notamment les immeubles construits le long de la rue de Jouy) et les zones forestières, les possibilités étaient restreintes. Le principe d'un échange de terrains fut acquis en 1958 mais il fallut deux années de négociations pour que soit signé le protocole entre les Eaux et Forêts et l'Association diocésaine de Versailles le 15 juin 1960. Il stipulait l'échange d'une parcelle dépendant de la forêt domaniale de Meudon de 4000m<sup>2</sup> environ au lieu-dit « Le Bois de Chaville », Pavé de Meudon, à Chaville, contre une parcelle de 7ha et demi environ en limite de la forêt de Montmorency qui fut achetée. La valeur des deux parcelles était estimée équivalente. On procéda à l'échange ; l'Association diocésaine, propriétaire légale, loua la parcelle avec un bail aux Loisirs populaires de l'Ursine qui furent les constructeurs officiels de l'église. L'opération coûta 44 800 F à la paroisse.

Un **architecte** fut choisi : Robert Louard qui avait construit la résidence HLM de l'Ursine et le groupe d'immeubles sur le terrain contigu. On lui demanda un **projet** chiffré pour une église de 750 places, de plan basical avec campanile et baptistère séparés, dotée d'une salle en-dessous et d'un presbytère mitoyen. On voulait une homogénéité de style de construction avec le voisinage, et un projet compatible avec les moyens financiers qu'on espérait réunir.

Le premier projet, puis le second furent d'un coût trop élevé, enfin le troisième fut adopté pour une église de 500 à 700 places avec une salle sous le parvis, un clocher tripode incorporé au baptistère ; une conception plus économique de la construction et de l'aménagement intérieur. Il correspondait aux possibilités financières espérées et respectait le plafonnement à 50 millions de francs (valeur 1958) établi par l'évêché.

Le **financement** a été entièrement assuré par la communauté paroissiale : achat du terrain et construction de l'église avec les frais financiers afférents. Dès juin 1958, les Loisirs populaires de l'Ursine avaient été admis membre actif des Chantiers diocésains de Versailles. Ceux-ci leur consentirent des prêts à long terme au prorata de la souscription par les paroissiens, leurs amis et autres

habitants du quartier aux obligations émises par les Chantiers diocésains. Des prêts sans intérêts consentis par des paroissiens furent particulièrement bienvenus. Les recettes régulières provenaient des quêtes, kermesses, ventes diverses et de dons des particuliers. En 1961, l'association « Les Amis de Sainte-Bernadette » fut créée ; les cotisations annuelles permettaient d'assurer des ressources régulières et de garantir la solvabilité de la paroisse.

L'effort financier fut très important ; les abbés Galliot et Sala limitèrent au plus juste les dépenses de fonctionnement ; la gestion financière fut assurée avec rigueur et compétence par Louis Delbor. On réussit à financer les travaux et à rembourser les emprunts dont l'amortissement s'étendit jusqu'en 1975. La vente du terrain de l'ancienne chapelle en 1969 et 1970 permit d'éponger une partie des dettes.

## 2. La construction de l'église Sainte-Bernadette : 1961-1962

En collaboration avec l'architecte, les laïcs responsables de la construction, après avoir étudié 77 dossiers techniques, choisirent 12 **entreprises** parmi les 43 qui avaient répondu à l'appel d'offres.

La configuration du terrain (12 m de dénivellation) et le recul imposé par rapport à la route exigèrent d'importants travaux de **terrassment**. Une entreprise de travaux publics réalisa gratuitement le déboisement et le nivellement de la butte en échange du sable à lapins dont elle avait l'usage.

Le 8 mai 1960, Mgr Renard bénit et posa la **première pierre** de la future église. C'est un parpaing qui comporte un creux en son centre où se trouve, selon l'usage, le dépôt de fondation.

Les **travaux** de ce vaste ensemble architectural de 991 m<sup>2</sup> de surface de planchers dont église : 577 m<sup>2</sup> ; salle : 225 m<sup>2</sup> ; sacristie ; baptistère ; presbytère 105 m<sup>2</sup> furent menés d'une seule traite et rapidement en 1961-1962 notamment par l'entreprise Dagand pour la maçonnerie et le maître-charpentier R. Vergès pour la charpente. Les laïcs responsables participaient régulièrement aux réunions de chantier.

Sainte-Bernadette est une **église contemporaine simple et sobre** implantée au flanc d'un coteau boisé. De plan rectangulaire, ses proportions sont harmonieuses (31 m/20 m ; hauteur sous plafond : 8 m 70).

La plus grande partie de la construction est en **béton**, comme c'est le cas dans nombre de constructions de l'époque, y compris des églises dont certaines furent

des références : la chapelle de Ronchamp et celle de l'Arbresle, p. ex., de Le Corbusier, l'église de Royan de Gillet, sans parler de toute la ville du Havre de Perret. La détérioration de certaines constructions en béton s'est manifestée au bout de plusieurs décennies pour différentes raisons. Ainsi en est-il pour l'église de Royan ; par facilité et/ou économie du sable marin a été utilisé pour le béton ; celui s'effrite et les armatures métalliques rouillent. Des travaux importants furent et sont peut-être encore nécessaires. En comparaison, on peut dire que la qualité de la construction de l'église Sainte-Bernadette est bonne.

Néanmoins la façade principale orientée au sud et le mur latéral ouest, en retour de façade, comportent, en alternance des **assises de pierre blanche** de Saint-Wast et des assises de béton. Pour les murs nord et est, peu visibles, le béton moins onéreux remplace la pierre.

On accède au parvis sous lequel se trouve la salle, par un **emmarchement** un peu raide certes en raison du retrait imposé par rapport à la rue et à son trottoir. Un vitrage coloré, engagé dans des *claustra* de béton, occupe deux tiers de la **façade** ; cette zone cloisonnée fait contraste avec le mur plein aux assises alternées de pierre et de béton.

Au centre, dégagé du mur, s'élève d'un seul jet un mince poteau de bois ; il forme une **grande croix** aux longs bras allongés et relevés, en ailes d'avion ; allusion au monde de l'aviation plus présent à l'époque que maintenant (cf. cependant Alexis Maneyrol, La Popotte des ailes).

Le **volume intérieur** est équilibré, bien proportionné et l'acoustique est bonne. Sur les murs sud et ouest on retrouve l'alternance des assises de pierre et béton. Sur le mur est, on retrouve le même effet de lignes horizontales produit par le parement de béton, alternativement brossé ou laissé brut avec le dessin du coffrage.

La **charpente** en bois a été réalisée par le maître-charpentier Raoul Vergès, spécialiste du bois lamellé-collé, seule technique permettant une portée de 19 m sans support intermédiaire. Elle prend appui sur les **douze piliers** en béton attenants aux murs latéraux. Entièrement voligée, elle supporte la couverture étanche. Elle est habillée à l'intérieur d'un plafond en bois légèrement en devers appuyée sur six portiques en bois qui prennent appui sur les piliers en béton. Ils scandent le cheminement, rompant une trop longue horizontalité et apportant une touche chaleureuse aux surfaces de pierre et de béton.

Les vitraux aux couleurs vives, assez chaudes (vitraux à la Mondrian, nous a-t-on dit un jour, à titre de compliment) assurent dans la nef un éclairage tamisé, tandis que le chœur est éclairé latéralement par des verrières très claires.

La dalle de la nef renfermait le chauffage électrique par le sol.

On se contenta au début d'un mobilier sommaire, y compris pour le maître-autel. Des aménagements et embellissements eurent lieu à partir de 1969.

L'église Sainte-Bernadette fut **consacrée par Mgr Renard le 17 juin 1962.**

Elle devient l'unique lieu de culte d'une paroisse en pleine expansion, fière de son église. Elle témoigne de l'esprit et des choix de la communauté : « Elle est simple et nous rappelle qu'elle est construite dans une paroisse où chacun vit dans la simplicité » peut-on lire dans une brochure éditée à l'époque. Les abbés Galliot et Sala donnaient l'exemple.

L'église Sainte-Bernadette est située sur le territoire de Chaville dans le département des Hauts-de-Seine, la paroisse y est domiciliée et fait désormais partie du diocèse de Nanterre, depuis la subdivision du diocèse de Versailles en plusieurs diocèses correspondants aux nouveaux départements. Mais l'église Sainte-Bernadette a été édifiée dans un quartier qui a une unité topographique et humaine en dépit de limites administratives arbitraires.

Des modifications du projet ont parfois eu lieu au cours des travaux : ainsi le mur du fond devait être plat ; pour le rendre plus résistant à la poussée des terres, il a été décidé de faire un mur en éventail (profilé en pointe de diamant). Ce fut une amélioration esthétique inattendue puisque l'éclairage latéral fait alterner des zones d'ombre et de lumière et crée un effet de tenture aux lourds plis souples, contrastant avec les parois latérales rectilignes.

Se fondant sur l'aspect de ce mur et l'impression ressentie, certains ont fait de notre église une lecture symbolique évoquant la « Tente de la Rencontre » (*Ex.* 35-40). Cette Tente fabriquée sur l'ordre donné par Dieu à Moïse, avec toutes les générosités et les dons, avec la sagesse et le savoir-faire des fils d'Israël. Quand tous les travaux furent accomplis « La nuée couvrit la tente de la rencontre et la gloire du Seigneur remplit la demeure » (*Ex.* 40, 38) lieu de la rencontre, lieu de la présence de Dieu au milieu de son peuple ! Telle est aussi notre église SB

voulue par le peuple chrétien qui a assuré son édification mais qui est aussi tournée vers l'extérieur vers tous les habitants du quartier.

Françoise Thelamon

efficaces (qu'on arrête de dire que les femmes n'ont pas eu ou pas pris de responsabilités dans l'Église) ; cette reconnaissance va droit au cœur des survivants ou de leurs descendants, et j'y inclus tous ceux qui se souviennent (et m'en parlent encore) de « la chapelle Saint-Joseph », du caté, de leur communion, confirmation, ont été enfants de chœur, se sont mariés à SB, (ou parfois encore à la « Vieille Église »), ont travaillé à la construction de SB ; pour ne rien dire d'enterrements restés dans les mémoires etc... mais aussi des « fêtes » : Pardon Breton ou Fête Portugaise, grands moments de convivialité, qui avaient aussi pour but de trouver du financement.

Quant aux « bâtisseurs » qui ont d'abord agrandi la chapelle, ils furent pendant un an « les mains dans le béton » à faire des parpaings et construire des murs, mais le dimanche matin en plus de la messe, ils étaient « hommes-caté » pour les garçons. Pour les filles, les « dames-caté » opéraient plutôt en semaine. (NB Il y avait proportionnellement – comme partout – plus

C'est avec joie que j'ai vu les hommes de nos paroisses, au cours de cette année voulue par le pape sous son patronage, se tourner à nouveau vers saint Joseph, à une époque où le rôle du père est contesté.